

8^{ème} SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

—————◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆—————
**VENDREDI 30 MAI 2025 À 7H30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
HÔTEL DE VILLE DU GOSIER**

Ordre du jour :

1. Délégations au maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
2. Octroi d'une subvention exceptionnelle au lycée Jardin d'essai dans le cadre d'un séjour scolaire - exercice 2025 ;
3. Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association Flè à mango - exercice 2025 ;
4. Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association Espoir du sud - exercice 2025 ;